

Le 31 juillet 2017

À une session extraordinaire du Conseil de la municipalité Canton de Stanstead tenue le **TRENTE ET UNIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DE L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT**, à l'endroit habituel des séances.

**SONT PRÉSENTS:** Madame Gaétane Gaudreau Langlois, ainsi que messieurs Pierre Martineau et Christian Laporte.

**EST ABSENT :** Messieurs Dany Brodeur et George Charles Atkin.

**TOUS FORMANT QUORUM** sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Caroline Rioux, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

*Il y a 2 personnes dans l'assistance.*

**1. Ouverture de la séance**

La mairesse Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 16h30.

Les membres du conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation mentionné à l'article 156 du *Code municipal*, au moins deux jours avant la tenue de la présente assemblée.

Madame la Mairesse rappelle aux membres du conseil et aux citoyens présents que les délibérations et la période de questions, durant cette séance, porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour, le tout conformément à l'article 153 du *Code Municipal*.

17-07-897

**2. Adoption de l'ordre du jour**

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu***

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

17-07-898

**3. Ratification de l'ouverture de soumissions de l'appel d'offres et octroi de contrat – ponceau Magoon Point**

**ATTENDU** la nécessité de procéder à l'appel d'Offres pour le remplacement du ponceau 2579 sur le chemin Magoon Point en raison de l'affaissement du mur de soutènement et de la recommandation de l'ingénieur sur la fermeture de la rue;

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé à cet appel d'offres public au cours du mois de juillet 2017;

NOM	COÛT	TPS	TVQ	TOTAL
Excavation Mario Roy Inc.	238 685.39	11 934.27	23 808.87	274 428.53
Couillard Construction	242 541.00	12 127.05	24 193.46	278 861.51

**ATTENDU QUE** les soumissions ont été ouvertes à 10h00 le 26 juillet 2017 conformément à la politique de gestion contractuelle de la municipalité;

**ATTENDU QUE** résultats des soumissions est le suivant :

**ATTENDU QU'**après étude de conformité par l'ingénieur au dossier de la firme SMI et sa recommandation datée du 26 juillet 2017 le plus bas soumissionnaire conforme est Excavation Mario Roy Inc.;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu***

**QUE** le conseil octroie le contrat pour le remplacement du ponceau 2579 sur le chemin Magoon Point à Excavation Mario Roy Inc.;

**QUE** le document d'appel d'offres et ses addenda, ainsi que la soumission de l'adjudicataire font partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le conseil autorise la directrice générale par intérim Mme Caroline Rioux ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, et la Mairesse ou en son absence le maire suppléant, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat et tous autres documents s'y rattachant.

**QUE** la dépense soit appropriée de la façon suivante : 50 000\$ au Fonds de roulement, 50 000\$ au poste budgétaire numéro 02 2017 521, tel que prévu au budget et le solde sera pris à même le surplus libre non affecté.

ADOPTÉE

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Un citoyen demande quelle est la durée prévue des travaux.

17-07-899

#### **5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La levée de la séance est proposée par la conseillère Gaétane Gaudreau, il est 16H40.

**Respectueusement soumis,**

\_\_\_\_\_  
Francine Caron Markwell  
**Mairesse**

\_\_\_\_\_  
Caroline Rioux  
**Directrice générale et secrétaire-  
trésorière, par intérim**